

**IDENTIFICATION**

**Section :** Bachelier en automatisation

**Intitulé de l'UE :** Gestion de projet technique

**Code de référence :** 298227U31D1

**Nombre de périodes :** 40

**Nombre de crédits ECTS :** 4

**DESCRIPTION**

**Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :**

Certificat d'enseignement secondaire supérieur.

**Finalités particulières :**

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- De découvrir les principales caractéristiques d'un projet technique ;
- D'établir la planification d'un projet technique en respectant les méthodes et les techniques de gestion de projet ;
- D'utiliser l'outil informatique pour gérer un projet technique ;
- De développer des compétences de communication, d'organisation et de réflexion technique.

**Contenu du cours :**

Chapitre 1 : Les fondamentaux

- Partie 1 : Qu'est-ce qu'un projet
- Partie 2 : Projets dans l'entreprise
- Partie 3 : Comment organiser un projet
- Partie 4 : Cas concrets

Chapitre 2 : Les outils de base

- Partie 1 : Fixer les objectifs d'un projet
- Partie 2 : Organiser des réunions efficaces
- Partie 3 : Le compte-rendu
- Partie 4 : Gérer la phase de démarrage
- Partie 5 : Cycle de vie d'un projet

Chapitre 3 : Les outils avancés

- Partie 1 : Périmètre du projet
- Partie 2 : Lots et responsabilités
- Partie 3 : Planification
- Partie 4 : Conception d'ensemble

**Bibliographie :**

**PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)**

OZCAN Abdullah

**METHODOLOGIE**

Une première partie du cours est consacré à des séances ex cathedra dans lesquelles le chargé de cours présente les différents chapitres du cours aux étudiants.

Dans une seconde partie, les étudiants sont invités à travailler par groupe sur leur projet de ludification du cours de gestion de projet technique. Il s'agit de séances de travail, où les étudiants peuvent également poser des questions à l'enseignant.

### SUPPORTS

Slides projetés en cours (disponibles sur Moodle en PDF)

Documents complémentaires disponibles sur Moodle (PDF ou docx)

### MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

#### **Acquis d'apprentissage :**

Conformément aux acquis d'apprentissage indiqués dans le dossier pédagogique, pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en disposant de logiciel approprié, en développant des compétences de communication et d'esprit critique, en tenant compte de réalités économiques et sur base d'un cahier des charges donné comprenant la mise en œuvre d'une gestion de projet,

- De décomposer le projet en ses différentes étapes ;
- D'établir la planification du projet à l'aide de l'outil informatique ;
- De construire un dossier technique reprenant les différentes étapes, la planification, des commentaires et des critiques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- La cohérence des diverses étapes proposées pour conduire le projet,
- La pertinence des procédures appliquées dans la planification du projet,
- La précision des informations contenues dans le dossier technique,
- Le degré d'autonomie atteint.

#### **Modes d'évaluation :**

Les étudiants sont évalués dans le cadre d'un projet. Le projet consiste en la réalisation d'un jeu de société illustrant les concepts du cours de « gestion de projet technique ». Les modalités sont communiquées aux étudiants durant les séances de cours et sont repris dans un document sur Moodle.

En 1<sup>ère</sup> session, 100% de la note de l'UE est déterminée par le projet (suivant la grille d'évaluation disponible également sur Moodle).

**UTILISATION DE L'IA**

L'utilisation de l'IA n'est pas autorisée.